



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/SLO/2  
1er août 2000  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 2000  
25-29 septembre, New York  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

CADRES DE COOPERATION AVEC LES PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

CADRE DE COOPERATION AVEC LA SLOVAQUIE (2001-2004)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	2
I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	2-9	2
II. RESULTATS DE LA COOPERATION ET ENSEIGNEMENTS TIRES	10-18	4
III. OBJECTIFS, DOMAINES D'ACTIVITE ET RESULTATS ESCOMPTE	19-26	5
A. Appliquer les approches de développement humain durable aux niveaux national et local	21-23	6
B. Favoriser une saine gestion des affaires publiques et le renforcement des institutions	24-26	6
IV. ARRANGEMENTS EN MATIERE DE GESTION	27-30	7
A. Exécution and réalisation	27-28	7
B. Contrôle de l'exécution, examen et établissement de rapports	29	7
C. Mobilisation des ressources	30	8
Annexe. Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour la Slovaquie (2001-2004)		9

00-58777 (F)

/...

**\*0058577\***



## INTRODUCTION

1. Le deuxième cadre de coopération avec la Slovaquie couvre la période 2001-2004. Il a été préparé en consultation et avec la participation du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des donateurs. Au cours de ce processus il a été procédé à un examen du programme couvrant la période 1997-1999 et à la formulation de l'orientation du présent cadre de coopération. Les problèmes et les approches actuels ont été identifiés dans le contexte du rapport national sur le développement humain, de l'examen par pays, de la stratégie du gouvernement pour la réforme de l'administration publique, de la stratégie pour la solution des problèmes de la minorité nationale tzigane, et autres programmes et documents du gouvernement, de discussions avec divers fonctionnaires au niveau national, de même qu'avec des organisations non gouvernementales et autres homologues éventuels.

### I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

2. La transition du pays vers une économie de marché et un gouvernement démocratique a été marquée par l'adoption de diverses mesures politiques, économiques et sociales dont la réalisation s'est révélée difficile dans le cadre du développement humain durable. Depuis sa création en janvier 1993, à la suite de la dissolution des Républiques fédérales tchèque et slovaque, la Slovaquie a à diverses occasions changé son approche et son attitude. Aujourd'hui, le pays est déterminé à se diriger vers la réforme et le développement humain durable.

3. Le principal catalyseur de ce changement a été l'élection vers la fin de 1998 d'un gouvernement orienté vers la réforme et l'élection du Président au scrutin direct en 1999. L'élection et la prise de pouvoir par un gouvernement de coalition sont la preuve d'une maturation de la démocratie et de la participation de la société civile. En tant que coalition, le nouveau gouvernement a dû s'attaquer à de sérieux problèmes qui n'avaient pas été résolus antérieurement ou qui s'étaient aggravés; il a dû s'employer à renforcer l'état de droit, réprimer le crime et la corruption, assurer la transparence du processus de privatisation, revitaliser les relations internationales, trouver comment résoudre les disparités économiques régionales et satisfaire aux critères de l'intégration à l'Union européenne. Lorsqu'il est entré en fonction, le nouveau gouvernement a dû mettre fin à plusieurs activités préjudiciables ou non viables qui aggravaient la situation sociale et économique. Parmi celles-ci figuraient les dépenses publiques de grande ampleur d'avant l'élection, un processus de privatisation manquant de transparence et tendant vers le monopole, des subventions directes et indirectes aux entreprises d'Etat et des emprunts accrus à l'étranger et les garanties d'emprunt du gouvernement. Le nouveau gouvernement a entrepris une réforme fiscale afin d'accroître les revenus, libérer les prix de manière systématique, réduire les dépenses publiques et s'employer à assurer le fonctionnement d'un système de services sociaux adéquat.

4. A la suite des réformes entreprises par le gouvernement et du fléchissement de la demande extérieure et intérieure, le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 6,5 % en 1997 à 1,9 % en 1999. Le taux d'inflation, après être demeuré à un taux relativement stable de 5 à 7 % depuis 1995, est passé à 14,2 % en 1999.

/...

L'accroissement du taux d'inflation peut être attribué à la libération des prix et à la réduction du déséquilibre entre les salaires et la production. Les augmentations de salaire étaient auparavant supérieures à l'accroissement de la production. Le chômage s'est également accru, passant de 16,2 % en 1999, comparé à 11,8 % en 1997. Il existe des disparités considérables dans les taux de chômage au niveau régional et une grande proportion des chômeurs sont des jeunes. L'aspect positif de cette période est la réduction appréciable des déséquilibres externes négatifs et du déficit des finances publiques.

5. Il existe d'importantes disparités régionales en ce qui concerne la répartition du PIB, le chômage et l'écart entre les revenus. Par exemple, près de 50 % du PIB total provient des régions de Bratislava et Kosice. Le chômage n'est que de 5 % dans la région de Bratislava, alors qu'il est de plus de 30 % dans le district de Rimavska Sobota dans l'Est du pays. Les disparités entre les revenus sont considérables. Bratislava a le revenu moyen le plus élevé, la région s'en rapprochant le plus n'atteignant que 78 % de la moyenne de Bratislava et la région venant en dernier seulement 65 %. Le gouvernement a récemment décidé de préparer une stratégie régionale de développement afin de s'attaquer à ces inégalités régionales.

6. Les différences de revenus entre les hommes et les femmes sont également évidentes, bien qu'elles aient diminué d'environ 20 %. Le taux de chômage des femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes. Les jeunes, particulièrement ceux qui n'ont qu'une éducation limitée, sont le plus touchés par le chômage. Il existe également des disparités sociales et économiques dans la population tzigane, qui, selon des estimations officieuses, représentent 10 % de la population. Le gouvernement, qui a adopté différentes mesures pour résoudre la situation très délicate de la population tzigane, reçoit actuellement une assistance du PNUD, de l'Union européenne et d'autres sources.

7. La réforme de l'administration publique est entreprise aux niveaux national, régional et local. Le gouvernement a déployé des efforts de décentralisation. En outre, au moment où le pays se prépare à entrer à l'Union européenne, diverses lois, politiques et approches sont adoptées et mises en oeuvre. Cependant, dans l'ensemble, le nombre d'employés dans le secteur public continue de s'accroître plutôt que de diminuer. Ce phénomène existe également dans la plupart des autres pays d'Europe centrale. Le gouvernement a formulé une stratégie de réforme de l'administration publique, mais il a besoin d'une aide pour la mettre en oeuvre.

8. Dans le cadre des réformes de l'administration publique et autres réformes, la corruption est l'un des principaux obstacles au développement humain durable en Slovaquie. Comme indiqué par Transparency International, la Slovaquie se situe bien au-dessus des autres pays de la région d'Europe centrale, ce qui est confirmé par la perception qu'ont le public et les hommes d'affaires de l'entrave que cela représente au fonctionnement efficace de l'administration et des entreprises privées.

9. Le Rapport sur le développement humain de 1997 indique que la Slovaquie a un indice de développement humain de 0,873, ce qui la place au 42e rang sur 175 pays.

## II. RESULTATS DE LA COOPERATION ET ENSEIGNEMENTS TIRES

10. Les principaux domaines thématiques du cadre de coopération couvrant la période 1997-2000 comprenaient : a) le développement du secteur privé, l'accent étant mis sur le développement des petites et moyennes entreprises; b) la gestion de l'environnement; et c) le renforcement des capacités dans les domaines de négociations économiques et de la gestion de l'aide au développement. Pendant le cycle de programmation, le programme a été élargi pour inclure : a) le renforcement des capacités en matière de gestion de l'environnement et de développement durable; b) le renforcement des capacités en matière de coopération pour le développement; c) le développement économique local; et d) la solution des problèmes de gestion des affaires publiques grâce à la réforme de l'administration publique.

11. En ce qui concerne le développement du secteur privé, le programme a principalement pris la suite du cycle précédent et de la période d'exécution du premier cadre de coopération. Le PNUD, parmi d'autres organismes, a fourni un appui au développement du tourisme, vu son potentiel apparent. Les petites et moyennes entreprises et les municipalités ont été encouragées à développer le tourisme, en même temps que le développement local et régional recevait un appui par l'intermédiaire de services consultatifs et d'un système d'information sur l'écotourisme rural.

12. Le PNUD a également appuyé la création, dans le cadre d'organisations non gouvernementales, d'un service chargé de l'intégration des femmes dans le développement devant servir de centre d'information pour la promotion de la condition de la femme dans le pays. Grâce à cette activité, le PNUD a contribué à accroître la sensibilisation aux questions relatives à l'égalité entre les sexes. Cependant, des examens récents ont montré que l'approche du projet n'était pas viable et, au cours du nouveau cycle, la question de l'égalité entre les sexes sera intégrée à tous les programmes et projets.

13. Dans le domaine du renforcement de la capacité en matière de gestion de l'environnement et de développement durable, les activités ont été concentrées sur le renforcement de l'appui au concept de développement durable et sur sa mise en oeuvre. Des ateliers ont été organisés en vue de familiariser d'autres spécialistes avec ce concept et d'aider à identifier les principaux problèmes liés au développement durable en Slovaquie. Le projet a été immédiatement suivi par un projet de renforcement des capacités en matière de développement durable axé sur l'application du concept de développement durable aux communautés locales en fournissant de petites subventions aux organisations non gouvernementales et aux organisations communautaires. Afin de préparer une stratégie nationale de développement durable, il a été organisé une série de séminaires et d'études auxquels ont participé toutes les parties prenantes (gouvernement, société civile, secteur privé, milieux académiques).

14. Afin de renforcer la coopération pour le développement, le Ministère des affaires étrangères a reçu une assistance pour l'aider à définir le type d'approche que devrait adopter la Slovaquie en tant que pays donateur émergent. Le PNUD fournit un appui au gouvernement afin d'identifier un cadre conceptuel de coopération pour le développement, d'établir un inventaire des activités, organisations, et connaissances existant dans le domaine de l'aide au développement, de renforcer les capacités en fournissant une formation et en

exposant les fonctionnaires à des organisations et à des approches d'aide au développement d'autres pays. Bien que le montant alloué à l'aide au développement en Slovaquie soit peu élevé, une aide est actuellement fournie. Un accent plus marqué doit être mis sur la préparation d'un cadre juridique pour une telle assistance et sur l'identification d'une institution (ayant les capacités requises) qui serait chargée de coordonner le programme d'aide au développement du pays.

15. L'assistance préparatoire au développement régional et l'appui fourni à la réforme de l'administration publique afin de régler les problèmes liés à la gestion des affaires publiques ont joué un grand rôle dans le renforcement de la coopération avec le gouvernement et ont contribué à l'identification des futures activités devant répondre aux besoins immédiats du pays.

16. Au titre de l'assistance préparatoire au développement régional, le gouvernement local de Spisska Nova Ves a reçu une aide à la préparation d'un document-cadre pour le développement économique du district où vit une large population tzigane. Cette aide a conduit à la formulation d'un grand projet visant à faciliter le développement communautaire durable dans la région du Spis central en Slovaquie orientale. Le projet proposé sera l'une des principales composantes du cycle couvrant la période 2001-2003.

17. La collaboration entre le gouvernement et le PNUD en matière de réforme de l'administration publique a débuté grâce à un examen fonctionnel des organisations du gouvernement central. Le projet aide le gouvernement à formuler une méthodologie pour mener à bien des examens des activités et identifier les options pouvant favoriser la restructuration, extrêmement nécessaire, de l'administration. Il a créé une relation clé qui pourra conduire à une plus grande collaboration entre le gouvernement et le PNUD dans les domaines de la gestion des affaires publiques.

18. En général, le programme couvrant la période 1997-2000 a évolué au fur et à mesure que le gouvernement s'orientait davantage vers la réforme. D'autres activités, telles que le rapport national sur le développement humain, sont considérées comme très utiles par le gouvernement et le public pour ce qui d'identifier les questions clés. L'assistance du PNUD aide à faire progresser les questions clés et à mettre en oeuvre les réformes. La relation est favorisée par la présence, à Bratislava, du Centre régional de soutien, qui permet une interaction plus concrète avec le gouvernement et d'autres acteurs et encourage la participation plus directe de la Slovaquie à l'ensemble du programme régional du Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'Etats indépendants (BRECEI).

### III. OBJECTIFS, DOMAINES D'ACTIVITE ET RESULTATS ESCOMPTEES

19. Entre 2001 et 2004, la Slovaquie s'efforcera de régler certains problèmes clés liés à la transition grâce à la réforme des institutions de gestion des affaires publiques, à la décentralisation des activités de gestion des affaires publiques et à la réalisation du développement humain durable de manière équitable dans l'ensemble du pays. Au cours du dernier cycle d'assistance du PNUD, celui-ci a noué une relation positive avec le gouvernement afin d'aider à la réalisation de ces activités de manière ciblée et programmatique. Les domaines thématiques du prochain cycle d'activités tendront à : a) appliquer les

/...

approches de développement durable aux niveaux national et local; et b) favoriser la saine gestion des affaires publiques et le renforcement des institutions.

20. D'autres activités, telles que la préparation du rapport national sur le développement humain et la collaboration avec le PNUD dans le domaine du programme régional du BRECEI, se poursuivront.

A. Application du développement humain durable aux niveaux national et local

21. Ce domaine thématique découle directement du cycle précédent. Le PNUD coopérera avec le gouvernement et lui fournira un appui afin d'appliquer l'approche du développement humain durable aux niveaux national et local par l'intermédiaire de deux grands sous-programmes.

22. Au niveau national, le PNUD continuera de coopérer avec le Ministère de l'environnement dans le domaine du développement durable. Le programme familiarisera le public avec l'approche intégrée et participatoire adoptée par le gouvernement et les organisations non gouvernementales en vue de formuler une stratégie de développement durable qui servira à la formulation, la planification et l'exécution de la stratégie nationale de développement. Cette stratégie nationale de développement durable sera l'instrument principal utilisé pour promouvoir une approche de planification du développement durable dans le pays.

23. Au niveau local, les travaux préparatoires en matière de développement régional ont débouché sur l'identification d'un projet de développement communautaire durable de la région du Spis central. Le projet appliquera au développement régional, une approche viable orientée sur les résultats, solidement ancrée sur des partenariats avec le gouvernement, le secteur privé et les organisations de la société civile. Il nécessitera la participation de tous les groupes ethniques, mais se concentrera sur le plus vulnérable, la population tzigane. Le projet entreprendra un dialogue avec les communautés afin de créer des organisations communautaires et de leur fournir un appui initial, de favoriser les activités de développement, et de créer un service d'appui au développement communautaire qui fournira une aide sous forme de crédits et de dons. Le projet donnera au gouvernement et aux autorités locales les outils institutionnels nécessaires à l'intégration des groupes vulnérables au processus de développement et mobilisera les communautés vulnérables afin de les faire participer activement à ce processus. Le projet, s'il réussit, servira de modèle pour d'autres régions.

B. Favoriser une saine gestion des affaires publiques et le renforcement des institutions

24. Le gouvernement s'emploie à résoudre les problèmes et remédier aux déficiences de l'administration publique. Il tente également de mieux coordonner sa prestation d'aide extérieure. Le PNUD a joué un rôle important en aidant le gouvernement à identifier des solutions possibles. Grâce à cette active collaboration, le PNUD fournira une aide dans des domaines encore plus ciblés afin de favoriser la mise en oeuvre des réformes.

25. Afin d'aider à réformer l'administration publique, il sera procédé à un examen fonctionnel des organisations du gouvernement. Un plan de travail sera ensuite préparé pour faciliter la mise en pratique des principales recommandations concernant la réforme de l'administration publique formulées lors de l'examen des activités. Après l'achèvement du programme, il sera mis en place un cadre pour la décentralisation et la modernisation de l'administration publique, un programme national pour la lutte contre la corruption sera mis en oeuvre, un bureau de médiateur sera créé et les institutions s'occupant des droits de l'homme seront encore renforcées. Enfin, afin de maximiser les ressources limitées du PNUD et d'intensifier son interaction avec le gouvernement, un programme de bonne gouvernance sera élaboré pour mettre en place un mécanisme souple visant à traiter des domaines prioritaires cibles définis dans l'examen des activités.

26. Pour aider la Slovaquie dans son rôle de donateur émergent, des activités spécifiques seront axées sur l'identification d'un cadre juridique pour l'aide au développement et sur l'élaboration d'un cadre institutionnel. Dans ce contexte, les fonctionnaires des institutions clés recevront une formation afin de renforcer les capacités en matière de ressources humaines pour la mise en oeuvre d'une stratégie d'aide extérieure. De même, des structures organisationnelles seront mises en place afin d'assurer la gestion efficace de ce processus. Dans ce domaine, le PNUD fournira un appui stratégique, adoptant une optique à long terme de sa coopération future avec la Slovaquie en ce qui concerne son rôle de donateur émergent.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

##### A. Exécution and réalisation

27. L'exécution nationale continuera d'être la modalité d'exécution normale. Des directeurs nationaux de projets et des responsables des finances recevront la formation nécessaire à la tenue des comptes et aux procédures de compte rendu afin d'assurer que les exigences en matière de comptabilité et de vérification des comptes sont respectées.

28. Les projets recevront un appui du Centre régional de soutien du BRECEI situé à Bratislava. Il sera procédé à d'étroites consultations entre les bureaux du PNUD et le Département de la coopération économique internationale du Ministère des affaires étrangères, le principal point de contact du PNUD. Dans la mesure possible, il sera fait appel à d'autres organisations, programmes et mécanismes des Nations Unies, tels que le programme des Volontaires des Nations Unies, le Programme de transfert de connaissances par l'entremise des nationaux expatriés, le Programme de services consultatifs à court terme des Nations Unies et la coopération technique entre pays en développement.

##### B. Contrôle de l'exécution, examen et établissement de rapports

29. Les projets seront examinés régulièrement, selon les plans de travail, afin de garantir que les objectifs sont réalisés et les normes respectées et qu'ils sont pleinement orientés vers les résultats. Les directeurs de projets soumettront des plans de travail et des rapports d'activités et autres rapports, selon les exigences du PNUD. Il comprendront des rapports d'activités, des rapports d'évaluation des résultats des projets, des rapports techniques, selon

/...



que de besoin, des rapports d'achèvement et les réunions d'examen tripartites nécessaires.

C. Mobilisation des ressources

30. Vu les ressources limitées dont dispose le PNUD, une attention particulière sera accordée à la poursuite des efforts déployés afin de mobiliser des ressources additionnelles en attirant des contributions au titre de la participation aux coûts ou des fonds d'affectation spéciale. Le gouvernement fournira sa contribution au titre de la participation aux coûts. La plupart des projets proposés complètent les activités entreprises par l'Union européenne et autres activités bilatérales de mêmes que celles entreprises par le gouvernement.

Annexe

OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA SLOVAQUIE (2001-2004)  
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source	Montant	Remarques
<b>RESSOURCES DE BASE DU PNUD</b>		
Report estimatif en 2001	688	Y compris les services administratifs et opérationnels
MCARB 1.1.1	336	Affecté immédiatement au pays
MCARB 1.1.2	0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée aux fins de planification initiale seulement. L'affectation effective dépendra de l'existence de programmes de haute qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité des ressources
AEPP/AST	232	
Total partiel	1 256 <u>a/</u>	
<b>RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE DU PNUD</b>		
Participation aux coûts du gouvernement	50	
Fonds pour le développement durable	-	
Participation aux coûts de tierces parties	500	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	-	
Total partiel	550	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 806 <u>a/</u></b>	

a/ Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.

-----